

plus grande devrait être notre fierté à nous dans ce vaste pays qui est le nôtre, s'étendant de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, même s'il est vrai que nos imperfections sont nombreuses, mais moindres tout de même que celles de bon nombre d'autres pays. Soyons fiers de nos forêts et de nos mines, de nos vastes champs de blé et de nos villes modernes. Mais surtout, monsieur l'Orateur, soyons fiers de notre mode de vie. Au cours de l'année écoulée, des rumeurs ont circulé au sujet des élections qui, selon notre constitution, doivent se tenir dans un avenir prévisible. Au premier ministre du Canada, je dis ceci: Annoncez des élections quand bon vous semblera.

Des voix: Bravo!

• (1450)

M. Whicher: Les résultats en sont connus d'avance, je pense. Lorsque les dés seront jetés, les Canadiens sauront gré au gouvernement actuel de leur permettre de si bien vivre.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Ils s'apercevront que le Canada n'est certes pas le paradis mais qu'il est le pays du monde qui s'en approche le plus. Je comprends que vous vouliez engager une lutte électorale en vue de l'avenir du Canada, mais permettez-moi de vous dire que votre gouvernement n'a pas à rougir de ses réalisations présentes et passées. A l'instar de nos Stampeders et de nos Canadiens, de nos Nancy Greene et de nos Bobby Orr, nous sommes bons premiers.

Enfin, monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui du député de Trois-Rivières (M. Lajoie):

Que l'Adresse dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

A son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, à qui a été décernée la décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence: Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

M. Claude G. Lajoie (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, c'est, je crois, Benjamin Disraëli qui dit un jour: «J'éprouve une sensation fort inhabituelle. Si ce n'est de l'indigestion, ce doit être de la gratitude.»

[Français]

Pour le nouveau venu en Chambre, le premier discours revêt une importance particulière. L'honneur qu'on me fait aujourd'hui d'appuyer celui qui a proposé l'Adresse en réponse au discours du trône me touche profondément, et j'en remercie le très honorable premier ministre (M. Trudeau). C'est un honneur que je partage avec ma famille et tous mes commettants de la circonscription de Trois-Rivières.

Je voudrais rendre hommage à la population qui m'a élu, il y aura bientôt un an. Je suis arrivé en politique un peu malgré moi, et n'eût été mon admiration pour le très honorable premier ministre, je n'y serais peut-être pas parvenu. Son dynamisme, sa sagesse et son courage lui ont valu l'admiration de tous, qui reconnaissent en lui un leader distingué. Je m'associe avec fierté au parti qu'il dirige. Depuis toujours, il s'est fait le défenseur de l'unité canadienne, gage de notre survie.

[Traduction]

Moi aussi, j'ai œuvré pour l'unité canadienne, et sur ce point j'ai quelque chose en commun avec le premier ministre (M. Trudeau) ... sauf que je l'ai devancé de 23 ans dans ce domaine. Ma femme est, elle aussi, originaire de Vancouver.

Des voix: Bravo!

M. Lajoie: Nos huit enfants ont tous appris les deux langues officielles du pays. Bien que ma femme soit originaire d'un véritable paradis terrestre, elle se sent parfaitement à l'aise à Trois-Rivières.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Lajoie: Le nom de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre lui vient du navigateur Jacques Cartier, lorsqu'il a remonté le fleuve Saint-Laurent, en 1535. Toutefois, il n'y a que deux rivières chez nous, mais les îles de la Potherie et de Saint-Quentin, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, donnent l'impression de trois cours d'eau. C'est là un des faits divers de notre petite histoire qu'il est amusant de souligner.

La ville de Trois-Rivières—la deuxième au Canada—a été fondée en 1634, par le sieur de Lavolette. Au début, c'était le point de départ des coureurs des bois tel Radisson, dont la légende a survécu. On y établissait dès 1729 la première industrie lourde au Canada, connue sous le nom des Vieilles Forges, qui ont existé pendant 154 ans, soit jusqu'en 1883. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs offert à celui du Québec la somme d'un million de dollars en vue de les restaurer.

De par sa situation géographique, Trois-Rivières était appelée à devenir la «capitale» des pâtes et papiers. Aujourd'hui, ma circonscription comprend trois villes importantes, soit celles de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières-Ouest, avec une population excédant 100,000 âmes. Notre population est à plus de 75 p. 100 ouvrière, et je suis moi-même un ouvrier, et j'en suis fier. J'ai construit ma première maison de mes propres mains et, même si je ne travaille plus du marteau, je suis encore capable de diriger une équipe d'ouvriers.

Centre industriel important, ma circonscription compte 19 entreprises qui emploient chacune plus de 200 personnes, et plus de 100 autres industries emploient près de 3,000 personnes. Le revenu des particuliers des trois villes que j'ai mentionnées s'élève à 208.5 millions de dollars, tandis que les ventes au détail se chiffrent à 115.6 millions. Notre port de mer est le sixième en importance des ports nationaux du Canada. Il est ouvert à la navigation 12 mois par année. Il a près de 10,000 pieds de front d'amarrage et, au cours de la dernière année, il a reçu 1,194 navires, dont 370 océaniques et 824 navires côtiers. Au cours de l'année 1970, on y a manipulé 5,364,914 livres de marchandises. Les quais et les hangars sont reliés par cinq milles de voie ferrée.

L'été dernier, j'avais l'honneur de faire partie de la délégation du Cap-de-la-Madeleine qui s'est rendue à Châteaudun en France pour marquer les cérémonies de jumelage des deux villes. En effet, la cité du Cap-de-la-Madeleine doit son nom à Jacques de Laferté, abbé de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun, qui fut le premier possesseur du sol de la ville. L'obtention du statut de ville en 1918, et de celui de cité en 1922, a marqué le point de départ d'une ère de développement qui s'est toujours